

Québec, le 17 juin 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente répond aux questions inscrites au Feuilleton et préavis de l'Assemblée nationale du 13 mai 2020 par le député de Vimont, et qui concernent l'encadrement des agences de placement de personnel au Québec. Le député de Vimont souhaite notamment savoir si je juge que le Règlement sur les agences de placement de personnel et sur les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires (Règlement) doit être révisé en collaboration avec les agences de placement de personnel.

Le Règlement, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, répond à des problématiques qui perduraient depuis plus de vingt ans. Il permet de lutter contre les agences clandestines et frauduleuses, ainsi que de mieux protéger les travailleurs qui transigent avec ces entreprises. Ce nouveau règlement cherche à encadrer un domaine qui ne l'était que très peu.

Les mesures réglementaires prises par notre gouvernement suivent l'adoption unanime, par l'Assemblée nationale, le 12 juin 2018, de la Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail. Elles répondent à des problèmes significatifs, et ce, au bénéfice du plus grand nombre. En ce sens, elles m'apparaissent adaptées à la situation. Un bilan de la réglementation sera dressé au moment opportun, afin de s'assurer que l'encadrement atteint ses objectifs.

...2

Québec

425, rue Jacques-Parizeau, 4^e
étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4810
Télécopieur : 418 643-2802
ministre@mtess.gouv.qc.ca


Montréal

Tour de la Place-Victoria
800, rue du Square-Victoria, 28^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-0638
Télécopieur : 514 873-0004

Parallèlement, le gouvernement prend les moyens nécessaires pour favoriser l'attraction et la rétention de main-d'œuvre dans les établissements de santé et de services sociaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean Boulet". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J' and 'B'.

Jean Boulet